

## BULLETIN D'INSCRIPTION (PARTIE A REMETTRE AU PROFESSEUR)



### EVEILLER SON ENERGIE – S'ANCERER - RESPIRER



*Le Kundalini Yoga ouvre des chemins vers le changement en faisant circuler l'énergie et en se reconnectant à soi-même. Ses bienfaits sont rapides et nombreux sur le plan physique et mental. Il allie postures, relaxation, méditation et mantras.*

*Les cours sont assurés par Elisabeth Hautbois, professeure diplômée de la Fédération de Tantra et Kundalini Yoga. Ils ont lieu tous les mercredis de 18h30 à 19h45, hors vacances scolaires à Terre Alis au 7 Les Mortiers à Blain.*

### INFORMATIONS DE L'ADHERENT(E)

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

Adresse postale : .....

.....

Formule choisie : ☐ au cours ☐ Au trimestre ☐ À l'année

## TARIFS

### A l'année

|                                              |      |
|----------------------------------------------|------|
| Tarif normal                                 | 305€ |
| Tarif réduit – couple                        | 260€ |
| Tarif réduit – étudiant / demandeur d'emploi | 250€ |

### Au trimestre ou carte de 10 cours à utiliser durant l'année

|                                              |      |
|----------------------------------------------|------|
| Tarif normal                                 | 110€ |
| Tarif réduit – couple                        | 100€ |
| Tarif réduit – étudiant / demandeur d'emploi | 90€  |

### Adhésions à prévoir en plus

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| Adhésion annuelle Silencia Viva   | 5€ |
| Adhésion annuelle Fédération FTKY | 8€ |

**Total à régler :** .....

### Mode de règlement :

- ☐ Chèque(s) à l'ordre de Silencia Viva
- ☐ Espèces
- ☐ Virement

### Règlement en :

- ☐ Une fois
- ☐ Plusieurs fois : précisez le nombre : ..... (ex : 10 pour un règlement par mois)

L'association peut vous fournir un reçu pour vos éventuelles prises en charge CE.

## INFORMATION SANTE

Un certificat médical est demandé pour la pratique des cours durant la première année. Lors de votre rendez-vous, précisez à votre médecin que vous pratiquerez des cours de Yoga comprenant des mouvements corporels et des exercices de respiration. L'adhérent(e) s'engage à informer sa professeure de toute situation particulière pouvant avoir une incidence sur sa pratique et à respecter les recommandations de son médecin.

## ENGAGEMENT DE L'ADHERENT

En signant ce bulletin d'inscription, je reconnais avoir pris connaissance des informations relatives aux règles de fonctionnement du cours, à les accepter et à les respecter.

Date : .....

Signature de l'adhérent(e) :

# **REGLES DE FONCTIONNEMENT DU COURS (A CONSERVER)**

## **PONCTUALITE ET RESPECT DU CADRE COLLECTIF**

*Afin de permettre à chacun de démarrer la pratique dans de bonnes conditions et à l'heure, il est recommandé d'arriver environ 10 minutes avant le début de la séance. En cas de retard merci de vous installer en silence.*

## **PRATIQUE A LA MAISON**

*La pratique proposée pendant les cours est encadrée par la professeure. Si vous souhaitez reproduire une pratique chez vous, demandez toujours au préalable conseil afin de vous assurer qu'elle est adaptée et qu'elle peut être pratiquée en autonomie. Des supports pourront vous être proposés.*

## **DONNEES PERSONNELLES**

*Les données personnelles recueillies dans le cadre de l'inscription sont utilisées pour la gestion de votre adhésion, l'organisation des cours et la communication nécessaire au fonctionnement de l'association. Elles sont conservées par l'association Silencia Viva et, lorsque cela est nécessaire dans le cadre de l'adhésion, par la Fédération de Tantra Kundalini Yoga. Elles ne sont pas transmises à d'autres personnes ou organismes en dehors des destinataires nécessaires au fonctionnement de l'association et de la fédération, sauf obligation légale ou accord préalable.*

*Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données, vous disposez notamment de droits concernant vos données personnelles, dans les conditions prévues par la réglementation : droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et, selon les cas, d'opposition ou de retrait de votre consentement. Pour toute question concernant vos données personnelles, vous pouvez contacter l'association à l'adresse : [silenciaviva@ik.me](mailto:silenciaviva@ik.me).*

## **ABSENCES ET ADHESION A LA FEDERATION**

*En tant qu'adhérent à la Fédération FTKY vous pouvez ponctuellement rattraper des cours dans une autre association de la fédération. Les cours manqués ne pourront pas être remboursés, sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (par exemple : déménagement, situation personnelle exceptionnelle, etc.).*

*La carte des associations est disponible sur le site : <https://ftky.org>*

## **SADHANA**

*La pratique du Kundalini Yoga tôt le matin s'appelle la Sadhana. C'est un moment de partage gratuit. L'association Silencia Viva proposera régulièrement des Sadhana. S'informer des dates sur le site : <http://44.ftky.fr/les-animateurs/elisabeth-hautbois>*

## **REGLEMENT INTERIEUR DE L'ESPACE TERRE ALIS**

*La gestion de l'espace Terre Alis est assurée par Violaine du Pontavice, sa propriétaire. Elle se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne dont le comportement ne serait pas ou plus compatible avec le fonctionnement global de l'espace.*

### **Stationnement et responsabilités**

*Violaine du Pontavice ne saurait être tenue pour responsable des vols ou pertes d'objets dans l'enceinte de l'espace, ni des dégâts qui pourraient être causés aux véhicules à l'extérieur de l'espace, notamment sur le chemin situé devant le 7 Les Mortiers, devant l'espace Terre Alis. Elle décline également toute responsabilité en cas d'accident lié au stationnement ou à la circulation sur cet espace extérieur.*

*Toute personne venant à Terre Alis doit stationner son véhicule de manière à ne pas gêner l'accès au chemin, notamment pour la circulation des voitures et des tracteurs.*

*Les véhicules ne doivent pas être stationnés devant les issues de secours du bâtiment ni sur l'espace réservé aux personnes à mobilité réduite (PMR), sauf pour les personnes titulaires de la carte correspondante.*

### **Interdictions dans l'espace Terre Alis**

*Il est rigoureusement interdit : de fumer ou devapoter à l'intérieur de l'espace ; de consommer des drogues ou de l'alcool ; de scotcher, punaiser ou agraffer quoi que ce soit sur les murs ; d'introduire dans le studio des produits dangereux ou inflammables ; de déposer des mégots de cigarette dans les toilettes sèches ; d'utiliser les radiateurs comme support ou pour réaliser des exercices ; d'amener un animal à l'intérieur des locaux ; d'entrer dans la salle de pratique avec des chaussures de ville.*

### **Objets personnels**

*À l'exception des gourdes, tapis, coussins et couvertures nécessaires à la pratique, tout objet personnel doit être laissé aux vestiaires.*

### **Statues, colonnes et photographies**

*Il est interdit de toucher ou de photographier les statues et les colonnes installées dans l'espace ainsi qu'à l'entrée côté rue. Il est également interdit de photographier les espaces de Terre Alis sans l'autorisation préalable de Violaine du Pontavice.*

## **CONTACT**

Elisabeth Hautbois – 06 30 38 88 71 - [silenciaviva@ik.me](mailto:silenciaviva@ik.me)

<http://44.ftky.fr/les-animateurs/elisabeth-hautbois>